

MASTER 1 & 2 en archéologie

Spécialité A.C.T.E.

Archéologie, cultures, Territoires, Environnements

**Document en cours d'élaboration
Pour l'information des étudiants**

Master recherche co-habilité

**Université de Bourgogne – Dijon
Université de Franche-Comté - Besançon**

Présentation générale

Cette spécialité " Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement " propose des enseignements en Archéologie culturelle de la France, de la Préhistoire récente au Moyen Âge en relation avec les cultures d'Europe occidentale et centrale ; en archéologie spatiale ; en sciences du paléoenvironnement.

Elle se positionne donc dans le champ des interrelations entre les sociétés du passé, l'espace et l'anthropisation des milieux. Cette formation pluridisciplinaire co-habillée Dijon / Besançon bénéficie de l'adossement à 2 UMR CNRS reconnues dans ces différentes thématiques de formation et de recherche (UMR 5594 Archéologie, Terre, Histoire et Sociétés de Dijon et UMR 6565 Laboratoire de Chronoécologie de Besançon. Ce projet profite également du soutien logistique de l'antenne de l'UTBM de l'UMR 5060 Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, du Laboratoire de Géographie ThéMA (UMR 6049) de Besançon / Dijon, du LEA franco-slovène ModeLTER (en préparation), des ressources en formation du Réseau « Informatique Spatiale et Archéologie (I.S.A.) », plateforme technologique du CNRS et des partenariats de recherche et formation européens déjà engagés sous la forme de séminaires, de co-tutelles et/ou de programmes de formation intensifs Erasmus/Socrates, avec l'Université de Ljubljana et le ZRC SAZU en Slovénie, l'Université de Padoue en Italie, l'Université de Budapest en Hongrie ainsi que l'Université de Neuchâtel en Suisse. Les 2 MSH de Dijon et Besançon sont directement concernées par les objectifs de formation proposés par cette mention du Master SHS.

Ce projet résulte aussi d'une longue collaboration dans ces thématiques qui associent cultures, espaces et environnements, initiée entre les 2 établissements depuis 1999, en licence et maîtrise, puis master 1 et 2.

Il s'agit de parfaire et maîtriser des savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques, indispensables à la spécialisation des archéologues, géomaticiens et paléo-environmentalistes . Les approches culturelles et spatiales sont mises en regard avec les données environnementales avec une grande attention portée au phénomène d'anthropisation des milieux, sur la longue durée. Les compétences développées portent principalement sur la Préhistoire récente, la Protohistoire, la période gallo-romaine ; cependant la perspective de la longue durée amène à développer cette même méthodologie spatiale et environnementale pour la période médiévale.

Cette stratégie commune des universités de Bourgogne et de Franche-Comté dans le domaine de l'Archéologie et de l'Environnement doit permettre le renforcement d'un pôle fort et lisible à l'échelle française et européenne dans ces champs disciplinaires au sein de ces deux universités du Grand Est de la France.

L'enseignement associe cours et séminaires ainsi que des stages pratiques afin de renforcer la pré-professionnalisation des étudiants ; l'enseignement se déroule de manière équilibrée sur les campus des 2 Universités.

L'organisation et le regroupement des cours et stages sur des plages de 2 jours par quinzaine doivent permettre aux étudiants de mener à bien leur recherche sur le terrain, dans les musées ou en bibliothèque ainsi que favoriser l'ouverture de ce dispositif en Formation Continue.

Les stages et l'accueil au sein des laboratoires de recherche, dès le M1 et surtout en M2, pour la réalisation du projet de recherche et du mémoire assurent la professionnalisation progressive et renforcée de l'étudiant aux métiers de la recherche. Les séminaires de recherche, en particulier ceux ouverts aux exposés des étudiants leur permettront de maîtriser la technique de l'exposé scientifique (oral et poster) et de confronter leur travaux à

ceux de leur pairs d'autres universités (M2 principalement).

Le mémoire tient une place essentielle : un même sujet de mémoire est étudié au cours des 2 années de master : la première année doit permettre de recueillir la documentation de base, la bibliographie et d'aboutir à un synopsis détaillé du travail ; c'est en particulier sur la base de ce document que sera appréciée l'aptitude de l'étudiant à poursuivre la 2e année en voie recherche.

Les UE transversales identifiées comme tronc commun en M1 et M2 sont obligatoires. Le choix des UE de spécialité et les options, (en relation avec le projet personnel de recherche de l'étudiant) doit faire l'objet de concertation et de validation par l'équipe pédagogique. Les options peuvent être choisies en particulier à l'Université de Bourgogne dans les 2 autres spécialités de la Mention MAM (Histoire et Archéologie des Mondes antiques, Etudes médiévales) et dans celles des mentions en préparation de l'Université de Franche-Comté (Master Sciences, Mention « Géologie, Environnement, Anthropisation » ou du Master SHS en Histoire, Géographie par exemple).

L'ouverture internationale est recherchée, en particulier avec la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Slovénie et la Hongrie. Le Réseau ISA, ainsi que les PAI gérés par les MSH et le LEA ModelTER fournissent par ailleurs de bonnes opportunités de stages à l'étranger.

Pour rendre effective la pratique courante d'une langue étrangère, la mobilité étudiante dans le cadre Erasmus sera très fortement recommandée avec un semestre au moins dans une université étrangère. De la même manière, on incitera les étudiants à participer à des séminaires, programmes intensifs européens ou des stages organisés par nos partenaires étrangers (cf. UE 9 du M2). Ces activités seront validées en accord avec les responsables de la formation en tenant compte des crédits européens.

Dans le cadre du Master ACTE, des sujets d'étude concernant le Néolithique sont possibles :

- études bibliographiques thématiques

- études de sites et de séries archéologiques de Bourgogne

- études de sites et de séries archéologiques du sud-est de la France

Renseignez vous en prenant contact directement avec Olivier Lemerrier :

olivier.lemerrier@u-bourgogne.fr

Parcours et passerelles

L'année de M1 Spécialité ACTE ouvre sur la voie « recherche » en M2 ; elle permet également l'accès à la Spécialité professionnelle de M2 « Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) » de la Mention « Environnement Terre Evolution (E.T.E.) », co-habilité également entre les 2 Universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

Des passerelles peuvent exister également pour des passages de M1 ACTE en M2 « Recherche » vers des spécialités « Histoire et Archéologie des Mondes antiques » ou Etudes médiévales ; de semblables passages sont envisageables également en retour entre les M1 de ces 2 spécialités en direction du M2 Recherche ACTE. Toutes ces spécialités de M1 peuvent avoir accès au M2 Pro « Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) » qui constitue à ce jour la voie professionnalisante du cursus en Archéologie des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Une arrivée extérieure d'étudiants en M2 sera recherchée grâce aux relations établies : avec les Universités proches (Strasbourg, Lyon, Paris...), avec les partenaires du réseau ISA ainsi que dans le cadre des collaborations internationales évoquées ci-dessus.

Objectifs et compétences visées

Cette spécialité " Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement " ouverte à la pluridisciplinarité propose donc des enseignements en Archéologie culturelle (de la Préhistoire récente au Moyen Âge) en archéologie spatiale, en sciences du paléoenvironnement.

Il s'agit d'acquérir des savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches culturelles, spatiales et environnementales des sociétés avec une grande attention portée au phénomène d'anthropisation des milieux, sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale.

Les compétences acquises sont liées à ces savoirs et à la maîtrise des outils indispensables au traitement qualitatif et quantitatif des données dans le domaine de l'archéologie, du patrimoine et de l'environnement. Il est essentiel de placer, au cœur de ce parcours de formation, la préparation et la rédaction d'un mémoire, étape essentielle dans une démarche scientifique de recherche. Ceci passe par la délimitation d'un sujet, la mise en place d'un corpus de données, son analyse critique, la réalisation d'une base bibliographique en langue française et étrangère.

L'étudiant doit aussi s'approprier les outils indispensables tels que :

- collecte et traitements des données de terrain, du mobilier archéologique, faunique, des restes anthropologiques,
- analyse d'images, infographie, spatialisation et SIG, systèmes de gestion de Bases de Données,
- analyses quantitatives et statistiques de données : géologiques, géographiques, archéologiques, paléobotaniques, fauniques, anthropologiques...

L'expérience de l'étudiant au contact de professionnels de la recherche fondamentale en laboratoire et sur le terrain doit lui permettre ultérieurement de s'insérer au mieux, en particulier au sein des équipes des chantiers d'archéologie préventive dans des tâches d'encadrement de petites équipes d'archéologues ou comme spécialiste de certaines techniques d'analyses : relevés et géomatique, prélèvements environnementaux, géoarchéologie, CAO/DAO, témoins de la culture matérielle (céramique, métal...). Il doit être

prêt à engager une recherche en Doctorat sans rupture dans les domaines de compétence des équipes supports de la Spécialité.

Equipe pédagogique, appui équipes de recherche, liens avec professionnels

Présentation générale

Elle est constituée d'enseignants chercheurs des 2 Universités de Bourgogne et de Franche-Comté et de chercheurs CNRS et du Ministère de la Culture, de personnels techniques des 2 UMR (5594 Dijon et 6565 Besançon). L'adossement de cette formation de recherche à ces 2 laboratoires permet de mobiliser les ressources de formation et d'encadrement de l'ensemble des personnels de ces Unités, en plus des collègues expressément sollicités pour les cours. Le recours à un tuteur scientifique pour le projet de recherche et la conduite du mémoire est régulièrement mis en œuvre. C'est au sein de l'équipe enseignante et des Unités de recherche que sont choisis ces collègues en fonction de leur compétence ; d'autres spécialistes d'Unités de recherche sont également sollicités (UMR ThéMA, UMR IRCAMAT Belfort) voire d'autres collègues des Services régionaux de l'Archéologie de Bourgogne et Franche-Comté, des Musées archéologiques et Centres de recherche (Musées d'Autun, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Lons-le-Saunier, Sens ; Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre).

Les 2 UMR d'adossement principal sont des Unités mixtes liées à 3 tutelles : Université, CNRS, Ministère de la Culture ; elles ont également établi une convention de collaboration avec l'INRAP. La présence de collègues titulaires de l'INRAP dans ces équipes permet de renforcer les passerelles entre recherche fondamentale et travaux de terrain en Archéologie préventive.

Ce positionnement inter-institutionnel des 2 UMR facilite l'organisation des stages, des interventions de chercheurs lors des séminaires et, en conclusion, il profite à la professionnalisation des étudiants.

Equipe pédagogique :

Cette liste regroupe les collègues qui seront régulièrement sollicités pour les cours et stages ; elle ne comprend pas la liste des tuteurs potentiels, ni celle des intervenants occasionnels.

1 - Université de Bourgogne : UMR 5594 Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés

Claude MORDANT, Pr. de Pré-Protohistoire européenne, co-responsable de la spécialité.

Jean-Pierre GARCIA, Pr. Géoarchéologie et Géologie

Olivier LEMERCIER, MCF Néolithique européen

Christophe PETIT, MCF Géoarchéologie et environnement

Stefan WIRTH, MCF associé Protohistoire européenne

Henri GAILLARD DE SEMAINVILLE, MCF Haut Moyen Âge

Luc BARAY, CR1 CNRS, Age du Fer européen

Germaine DEPIERRE, Ministère de la Culture, Archéo-anthropologie

Jean-Paul GUILLAUMET, DR2 CNRS, Age du Fer européen (HDR)

Rémi MARTINEAU, CR1 CNRS, Néolithique européen

Patrice MENIEL, CR1 CNRS, Archéozoologie (HDR)

Christian SAPIN, DR2 CNRS, Archéologie du bâti médiéval (HDR)

2 - Université de Franche-Comté : UMR 6565 Laboratoire de Chronoécologie

François FAVORY, Pr. Archéologie spatiale et Histoire ancienne, co-responsable de la spécialité

Alain DAUBIGNEY, Pr. de Pré et Protohistoire européenne

Emilie GAUTHIER, MCF paléoenvironnement

Estelle GAUTHIER, MCF Archéologie spatiale et géomatique (recrutement en cours pour rentrée 2006)

Pierre NOUVEL, MCF Archéologie gallo-romaine (recrutement en cours pour rentrée 2006)

François-Pierre TOURNEUX, MCF Géographie, paysage, télédétection et analyse spatiale (UMR 60 49 ThéMA Besançon)

Philippe BARRAL, Ingénieur de Recherche, céramologie et Age du Fer européen

Marie BONJOUR, IATOSS, bureautique et techniques de rédaction scientifique

Christophe CUPILLARD, Ingénieur Ministère de la Culture, Epipaléolithique / Mésolithique

Isabelle JOUFFROY, Ingénieur d'Etude, infographie

Laure NUNINGER, CR2 CNRS, Archéologie spatiale et géomatique

Françoise PASSARD, Ingénieur Ministère de la Culture, Haut Moyen Âge

Hervé RICHARD, DR2 CNRS, Archéo-botanique (HDR)

Modalités d'accès

Cette Spécialité ACTE accessible en formation initiale et continue est ouverte de plein droit à des étudiants titulaires de la licence d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'Art, voire d'une discipline compatible avec la Spécialité (géologie, géographie, biologie...) après examen par les responsables pédagogiques. En effet, les thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de l'environnement autorisent cette ouverture du recrutement. Ce positionnement équilibré entre archéologie culturelle et archéologie spatiale et environnementale est original pour la France orientale.

En Formation continue, sera mise en œuvre : la procédure d'examen de dossier et de contrôle éventuel de connaissances dans le cadre de la validation d'accès (VA), des acquis de l'expérience (VAE) ou d'études supérieures (VES). Une convention cadre est établie depuis de nombreuses années entre l'Université de Bourgogne et l'INRAP, principal acteur

de l'Archéologie préventive en France. Cette situation favorise la mise en œuvre régulière de ces procédures de Formation continue des personnels de l'INRAP.

Débouchés et poursuite d'études

Cette spécialité « A.C.T.E. » ouvre sur les métiers : de l'enseignement, de la recherche (Archéologie programmée et préventive, paléoenvironnement, géoarchéologie, géomatique appliquée à l'archéologie), de la conservation et de l'animation du patrimoine, du tourisme. Du fait de son ouverture sur des thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de l'environnement, ce master peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

Ce diplôme permet une poursuite des études en Doctorat d'Archéologie (archéologie culturelle, spatiale et environnementale) mais aussi la préparation des concours liés aux métiers d'ingénieurs, assistants ingénieurs en archéologie préventive ou à la gestion / conservation du patrimoine du Ministère de la Culture, du CNRS, de l'INRAP, des Services patrimoniaux des Collectivités territoriales. Il permet également l'accès aux concours relatifs aux métiers de la conservation et de l'animation du patrimoine (Conservateurs, attachés de Conservation, animateurs...)

Descriptif du parcours de formation en termes d'UE

Les enseignements de ce Master A.C.T.E. co-habilité Université de Bourgogne et Université de Franche-Comté se déroulent de manière équilibrée sur les campus de Dijon et Besançon et dans des lieux de stages reconnus par ces 2 établissements (Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Centre d'études médiévales d'Auxerre, Base archéologique du Franois par exemple).

L'organisation générale met en place un tronc commun qui traite des thèmes affichés dans le nom de la Spécialité : approches culturelles, espace et territoires, environnement. Les options permettent une personnalisation des parcours étudiants plus intéressés par l'une ou l'autre des orientations de cette Spécialité. Ce parti organisationnel autorise également des croisements et passerelles avec les autres masters des 2 Universités concernés par les thématiques de l'archéologie et l'histoire, les territoires, l'environnement. Tous les modules d'enseignement sont ouverts a priori et la validation du projet par l'équipe pédagogique crédibilise la pertinence scientifique du parcours.

Cette stratégie doit permettre la bonne gestion d'une cohorte significative d'étudiants dans les troncs communs de M1 et M2 sans bloquer les initiatives personnelles dans cette Spécialité de Master dont l'attractivité repose pour une large part sur la pluridisciplinarité . Cette situation suppose des différences individuelles dans les motivations de chaque étudiant qu'il faut valoriser et aider. Le recours aux stages et l'incitation aux initiatives personnelles participent de cette dynamique indispensable pour des étudiants engagés dans une voie Recherche.

Le mémoire et sa qualité restent au centre du dispositif de préparation à la recherche. L'acquisition et la maîtrise des outils (infographie, géomatique, quantifications et bases de données....) favorisent également des réorientations possibles en direction de disciplines et de métiers proches.

MASTER ACTE - 1 ère Année

1 er Semestre M1 (S7) :

Les 4 Unités Transversales de l'UE 1 sont obligatoires : une Langue de spécialité (Anglais principalement mais d'autres possibles : allemand, espagnol) ; Méthodologie et réalisation du mémoire ; Infographie (CAO/DAO) et Bases de Données ; Quantification des données et statistiques.

Les Enseignements de spécialité (UE 2) sont organisés par alternance et par quinzaine dans chaque université les jeudi et vendredi selon un calendrier arrêté en début d'année. Deux enseignements sont à choisir parmi les 3 proposés : Paléo-environnement, Pré-Protohistoire européenne, Archéologie gallo-romaine et médiévale.

L' Option de l'UE 3 peut être choisie parmi la 3 e UE de spécialité non retenue précédemment ou parmi les autres UE du Master SHS, Mention « Mondes anciens et Médiévaux » en particulier ou au sein d'autres masters de l'Université de Bourgogne ou de Franche-Comté, en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique.

Le Mémoire représente un exercice personnel fondamental de l'étudiant, il fait l'objet d'un bilan d'étape en fin de S7 et un contrôle continu par le directeur.

2 e Semestre M1 (S8) :

L'UE 5, Unité transversale obligatoire comporte seulement la Langue de spécialité choisie en S7.

Les Enseignements de spécialité de l'UE 6 sont regroupés par période de 3 jours et ils sont organisés en alternance par chacune des Universités selon un calendrier retenu dès la rentrée. Ils se déroulent sur des sites ou des lieux de travail adaptés à des travaux de terrain ou d'initiations aux différentes techniques, aux traitements et études des témoins de la culture matérielle (céramique, métal, lithique), du paléoenvironnement (archéobotanique, archéozoologie), de l'anthropologie.

L'étudiant, en fonction de son projet personnel, pourra choisir une spécialité au sein de chacune des 3 UE 6 proposées :

UE 6.1 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 1 : Espace et bâti (1 au choix)

- Archéologie spatiale du Néolithique au Moyen Âge
- Archéologie du bâti du Néolithique au Moyen Âge

UE 6.2 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 2 : Culture matérielle (1 au choix)

- Pré-Protohistoire européenne
- Gallo-Romain et Médiéval

UE 6.3 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 3 : Archéologie du vivant (1 au choix)

- Archéo-botanique

- Archéozoologie

- Archéo-anthropologie

L'Option de l'UE 7 est à choisir en priorité parmi les spécialités proposés de l'UE6 mais non retenues dans le choix de l'étudiant en UE6. Cette option peut aussi être recherchée parmi les autres UE au sein d'autres masters de l'Université de Franche-Comté ou de Bourgogne, par exemple dans le Master SHS, « Mention Mondes anciens et Médiévaux » de Dijon. Ce choix réalisé en fonction du projet personnel de l'étudiant devra être validé par le responsable pédagogique.

Le Mémoire (UE 8) fait l'objet d'une soutenance orale commune à Dijon ou Besançon devant un jury commun aux 2 Universités : la note finale tient compte de la qualité du mémoire, de sa rédaction et de présentation (note sur 40) et de la soutenance orale (note sur 20).

Master 1 « A.C.T.E. » DIJON – BESANÇON : organisation prévisionnelle des enseignements Susceptible d'ajustement d'ici la rentrée 2007

M1 ACTE : S7 :

UE 1 - Unités transversales (obligatoires)

| | <i>Horaire étudiant</i> | <i>ECTS</i> |
|--|-------------------------|-------------|
| - Langues de spécialité | 12 TD | 2 |
| - méthodologie/réalisation du mémoire | 4 CM / 20 TD | 4 |
| - Infographie/Bases de Données | 12 TD | 2 |
| - Quantification des données et statistiques | 12 TD | 2 |

UE 2 - Enseignements de spécialité (communs Dijon / Besançon : organisés par alternance et par quinzaine dans chaque université les jeudi et vendredi)

(semaines 41, 43, 45, 47, 49, 51, 2)

2 enseignements à choisir

| | <i>Horaire étudiant</i> | |
|-------------------------------------|-------------------------|---|
| Paléo-environnement | 12 CM / 12 TD | 4 |
| Pré-Protohistoire européenne | 12 CM / 12 TD | 4 |
| Archéologie gallo-romaine/médiévale | 12 CM / 12 TD | 4 |

UE 3 - Options

- Une UE de 24h à choisir dans d'autres masters de Dijon ou Besançon 4
- ou 3° UE des « Enseignements de spécialités communs Dijon / Besançon » non choisie 4

(en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique)

UE 4 - Unité Mémoire Dijon / Besançon

- Bilan d'étape S7 et contrôle continu par le directeur sur chaque site 8

43 h

Total **175h** **30 ECTS**

M1 ACTE : S8 :

UE 5 - Unité transversale : organisée à Dijon et à Besançon (obligatoire)

| | <i>Horaire étudiant</i> | |
|-------------------------|-------------------------|---|
| - Langues de spécialité | 12 TD | 2 |

UE 6 –Enseignements de spécialité : organisés par alternance par chaque université sur 3 jours

UE 6.1 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 1 : Espace et bâti (1 spécialité au choix)

- Archéologie spatiale 4
- Archéologie du bâti 4

UE 6.2 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 2 : Culture matérielle (1 spécialité au choix)

- Pré-Protohistoire européenne 4
- Gallo-Romain / Médiéval 4

UE 6.3 - Méthodes et pratiques de l'Archéologie 3 : Archéologie du vivant (1 spécialité au choix)

- Archéo-botanique 4
- Archéozoologie 4
- Archéo-anthropologie 4

UE 7 - Options

- Une UE de 24h à choisir dans d'autres masters de Dijon ou Besançon 4
- ou une UE des « Enseignements de spécialité UE6 » communs Dijon / Besançon » non choisie 4

UE 8 - Unité Mémoire Dijon / Besançon avec soutenance orale sur site avec jury commun

94h 12

Total **175h** **30 ECTS**

TOTAL M1

350h

(dont 137h mémoire)

60 ECTS

(dont 20 ECTS mémoire)

MASTER ACTE - 2 ème année

1 er Semestre M2 (S9) :

Les 2 Unités Transversales de l'UE 1 et UE 2 sont obligatoires : une Langue de spécialité (anglais principalement mais autres possibles : allemand, espagnol) ; Séminaire de recherche franco-suisse.

Les Enseignements de Spécialité de l'UE 3 sont obligatoires et mutualisés avec la Spécialité M2 Pro « Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) » (co-habilitée également Université de Bourgogne et Université de Franche-Comté). Ils sont organisés en cours-blocs à Dijon sur quelques jours selon un calendrier arrêté en début de semestre.

L'Option de l'UE 4 peut être choisie au sein des UE de la Spécialité R et PRO « Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) ou parmi les autres UE des Masters (SHS ou Environnement) de l'Université de Bourgogne ou de l'Université de Franche-Comté, en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique.

Le Mémoire, exercice personnel fondamental de l'étudiant, fait l'objet d'un bilan d'étape en fin de S9 avec un contrôle continu réalisé par le directeur sur la base des données et documents présentés par l'étudiant (corpus documentaire, données, plan synoptique, bibliographie).

2e Semestre M2 (S10) :

L'UE 6, Séminaire de spécialité inter-universitaire organisé entre les Universités de Dijon, Besançon et Strasbourg sur 3 jours est obligatoire. Il est consacré à un thème de recherche fédérateur transchronologique (de la Préhistoire au Moyen Âge) développé par les enseignants, les chercheurs des 3 Universités et de leurs UMR ; le lieu des rencontres change tous les ans en fonction de l'Université organisatrice. La participation des doctorants est sollicitée, mais les étudiants de M2 R présentent un exposé oral et poster relatifs à leur recherche. C'est sur la base de ces présentations personnelles qu'est validée cette UE ainsi que sur la réalisation d'une fiche de synthèse consacrée au thème du Séminaire.

Le Séminaire de recherche UE 7 « Cultures, Territoires, Environnement » organisé en alternance par les 2 Universités de Bourgogne et Franche-Comté est obligatoire . Il porte fort logiquement sur cette thématique affichée de la Spécialité A.C.T.E. ; une dynamique et un fonctionnement équivalents à ceux de l'UE6 sont retenus, avec des présentations de chercheurs confirmés et des exposés d'étudiants du Master.

Le stage de recherche de l'UE 8 peut se dérouler au sein des 2 laboratoires d'adossement mais également dans une autre Unité ou Centre de recherche, dans un Musée ou Service lié au Patrimoine. Il doit permettre de conforter la formation professionnelle de l'étudiant avec une appréciation de ses possibilités d'insertion dans le travail d'une équipe. Le stage devra obligatoirement couvrir une période de 4 à 8 semaines à temps partiel avec 15h à 8 h minimum par semaine (en fonction des emplois du temps des étudiants ou stagiaires F.C.). Un rapport et une note de stage permettront d'apprécier le travail réalisé.

L'organisation très ouverte de l'UE 9 « Projet personnel de recherche » doit permettre à l'étudiant de valoriser l'originalité de son projet.

Il peut s'agir du choix d'une UE libre parmi celles d'autres masters de l'Université de Franche-Comté ou de Bourgogne, par exemple dans la Mention « Mondes anciens et

Médiévaux », Archéosciences et Géo-Environnement de Dijon, dans le Master SHS « Géographie & Territoires » ou le Master Sciences « G.E.A. » de Besançon en particulier.

Cette UE peut aussi être validée par un projet personnel de l'étudiant conçue sous forme de stage de recherche en laboratoire, en musée, dans un Service archéologique ou dans le cadre d'opérations de terrain (fouilles, relevés...) en France et à l'étranger (15 jours minimum). Cette démarche vers une ouverture internationale sera très encouragée par l'équipe pédagogique.

Il peut également prendre la forme d'une préparation de communication pour présentation (et publication ultérieure) à un colloque international ou national .

Dans tous les cas, le choix réalisé sera fonction du projet personnel de l'étudiant et devra être validé par le responsable pédagogique.

Le Mémoire (UE 10) fait l'objet d'une soutenance orale commune à Dijon ou Besançon devant un jury commun aux 2 Universités ; il sera demandé une expertise du manuscrit par 2 experts extérieurs à l'équipe pédagogique. La note finale tient compte de la qualité du mémoire (note sur 40) et de la qualité de la soutenance orale (note sur 20).

Master 2 « A.C.T.E. » DIJON – BESANÇON : organisation prévisionnelle des enseignements Susceptible d'ajustement d'ici la rentrée 2007

M2 ACTE : S9 :

| | | |
|---|----------------------------------|----------------|
| UE 1 - Langue de spécialité obligatoire : organisée à Dijon/Besançon et/ou en relation avec d'autres cursus de masters | <i>Horaire étudiant</i> 12 TD | ECTS 2 |
| UE 2 - Pré-Protohistoire européenne/archéologie gallo-romaine et médiévale (obligatoire) Séminaire de spécialité franco-suisse (4 journées organisées en alternance Dijon / Besançon) | 24 CM | 4 |
| UE 3 - Enseignements de spécialité (obligatoire) | | |
| - UE 3.1 : Archéologie spatiale, du Néolithique au Moyen Age (mutualisé avec Master Pro Archéosciences-Géo-Environnement Dijon) | 6 CM / 6 TD | 2 |
| - UE 3.2 : Archéologie du bâti, du Néolithique au Moyen Age (mutualisé avec Master Pro Archéosciences-Géo-Environnement Dijon) | 6 CM / 6 TD | 2 |
| - UE 3.3 : Géoarchéologie et paléo-environnement (mutualisé avec Master Pro Archéosciences-Géo-Environnement Dijon) | 6 CM / 6 TD | 2 |
| UE 4 – Option : une UE au choix UE à choisir au sein de la Spécialité « Archéosciences et Géo-Environnement » ou de la Mention « Mondes Anciens et Médiévaux » de l'uB ou UE du Master SHS « Géographie et Territoires » ou G.E.A. » de l'uFC en fonction du projet personnel après validation par le responsable pédagogique | 12h | 2 |
| UE 5 - Mémoire (avec Contrôle continu S9 par le directeur) | 60 h | 6 |
| Total | 144h | 20 ECTS |

M2 ACTE : S10 :

| | | |
|--|---|--|
| UE 6 - Séminaire inter-universitaire Besançon / Dijon / Strasbourg (obligatoire) (3 jours en alternance dans les 3 villes universitaires selon l'année) | <i>Horaire étudiant</i> 24 CM | 4 |
| UE 7 – Séminaire « Cultures, Territoires, Environnement » (obligatoire) Séminaire de spécialité (journées organisées en alternance Dijon / Besançon) | 12 CM | 2 |
| UE 8 - Stage de recherche (obligatoire) en laboratoire ou Service archéologique, Musée.... (Séjour 4 à 8 semaines à temps partiel, 8 à 15h minimum / semaine avec note de stage et remise de rapport) | 60 h | 6 |
| UE 9 - « Projet personnel de recherche » (au choix après validation avec le responsable pédagogique) - Choix d'une UE au sein de la Spécialité « Archéosciences et Géo-Environnement » ou de la Mention « Mondes Anciens et Médiévaux » de l'uB ou du Master SHS « Géographie et Territoires » ou G.E.A. » de l'uFC - ou stage dans un laboratoire étranger (au moins 2 semaines) - ou validation par équivalence de crédits ECTS liée à un projet de recherche validé : Communication à un colloque (international ou national) | 24h | 4 |
| UE 10 - Unité Mémoire Dijon / Besançon avec soutenance orale sur site avec jury commun Note par 2 rapporteurs extérieurs et directeur de mémoire (coeff. 2) et soutenance orale (coeff. 1) | 240h | 24 |
| Total | 360h | 40 ECTS |
| TOTAL M2 | 504h <i>(dont 360h de stage et mémoire)</i> | 60 ECTS <i>(dont 30ECTS pour le mémoire)</i> |

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Olivier Lemerrier :

olivier.lemerrier@u-bourgogne.fr